

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE ACADEMIQUE LA VICTOIRE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON,
ACADEMIE LAURIET 2, Lot AP158, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE ACADEMIQUE LA
VICTOIRE »

Objet : L'Enseignement, le Conseil pédagogique ; La création d'écoles ; Toutes activités de développement pédagogique ; Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON,
ACADEMIE LAURIET 2, Lot AP158, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOUADIO MANHONBET PATERNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04236 du 20/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53218/GTCA/RC/2023 du 20/07/2023

